

Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité du Brabant Wallon

Date : mardi 26 mai 2020

Lieu : Teams (réunion en ligne)

Présents :

Membres

- Henri DETANDT (Braine-l'Alleud)
- Nicolas TAMIGNIAU (Braine-le-château)
- Thierry HENKART (Chastre)
- Stéphane RAVET (Court-Saint-Etienne)
- Marie SMETS (Grez-Doiceau)
- Humbert DUBOIS (Jodoigne)
- Laurence ROTTHIER (Lasne)
- David DA CAMARA GOMES (Ottignies-Louvain-la-Neuve)
- Felipe-Alain DELVEAUX (Ramillies)
- Vincent GARNY (Rixensart)
- Véronique DE BROUWER (Perwez)
- Julie CHARLES (Villers-la-Ville)
- Vincent EYLENBOSCH (Walhain)
- Cédric TUMELAIRE (Waterloo)
- Paul BRASSEUR (Wavre)
- Catherine BES (OTW - Directrice exécutive Brabant wallon)
- Jérôme WIBRIN (Représentant du Ministre Henry)
- Jean-Luc GOSSELIN (SPW M&I - Département des Routes du Brabant wallon, inspecteur général)
- Antoine PATRIS (SPW M&I - Autorité organisatrice du Transport)
- Florianne MOSSOUX (SPW M&I - Autorité organisatrice du Transport, chargée du secrétariat des OCBM)

Invités permanents

- Philippe BARRAS (OTW – Conseil d'administration)
- Bruno BALTHAZAR (OTW - Directeur d'exploitation du Brabant wallon)
- Charles SCHARPÉ, (OTW - direction territoriale du Brabant wallon, Responsable développement)
- Jean-Marc JADOT (SPW Mobilité Infrastructures – Direction des routes du Brabant wallon, directeur)
- Charline MINON (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Bernadette GANY (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Marie VIDOTTO (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)
- Martin DUFLOU (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)

Autres

- Laurent VAN DE VELDE (architecte service cadre de vie de La Hulpe)
- Pascale PIROTTE (conseillère en mobilité de Lasne)
- Vanessa DUMONT (conseillère en mobilité de Mont-Saint-Guibert)
- Benoît VANCALBERGH (Conseiller en mobilité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve)

Absents/excusés :

- Carole GHIOT (Beauvechain)
- Luc DECORTE (Chaumont-Gistoux)
- Carine MESSENS (Genappe)
- Pascal COLLIN (Hélécine)
- Benoît MALEVE (Incourt)
- Fabienne MOLLAERT (Ittre)
- Didier VANDENBRANDE (La Hulpe)
- Sophie DEHAUT (Mont-Saint-Guibert)
- Pierre HUART (Nivelles)
- Didier HUART (Orp-Jauche)
- Patricia VENTURELLI (Rebecq)
- Michel PICALUSA (Tubize)

Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice du transport

BHNS = Bus à haut niveau de service

CCATM = Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

H+ = tarif Horizon +

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d'activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SPW M&I ou MI : Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

ZHNS = Zone à haut niveau de service

1. Mot du Ministre Henry

Une vidéo du Ministre souhaite une bonne et constructive réunion à l'ensemble des participants afin de développer et redéfinir l'offre TEC, malgré le contexte difficile que nous connaissons actuellement.

2. Réseau structurant EXPRESS : Déploiement du réseau

2.1. Ajustement tactique du réseau cible à court terme (y compris desserte PAE)

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Des évolutions de l'offre cible ont été apportées par rapport à l'OCBM d'automne 2019 et sont détaillées dans les fiches descriptives de chaque liaison. Elles peuvent être synthétisée comme suit :

1. Liaison « Nivelles – Genappe – Villers-la-Ville – Court-Saint-Etienne – OLLN » (à renforcer)
 - Développement d'une offre le samedi
 - Correspondance organisée en gare de Nivelles avec l'offre ferroviaire vers Bruxelles
2. Liaison « Nivelles - Genappe - Villers-La-Ville - Sombreffe – Namur » (à renforcer)
 - Développement d'une offre le samedi
 - Correspondance organisée en gare de Nivelles avec l'offre ferroviaire vers Bruxelles
3. Liaison « Braine-l'Alleud – Waterloo – Lasne – La Hulpe – Wavre Nord » (à supprimer)
 - Supprimée en raison de la faible vitesse commerciale de la liaison
 - Alternatives à étudier pour les connexions :
 - depuis Braine-l'Alleud/Waterloo vers le PAE de Wavre-Nord via une extension de la liaison « Braine l'Alleud – OLLN » en heures de pointe (si les infrastructures le permettent)
 - de la commune de Lasne au réseau structurant Express

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- L'amplitude de 14h (6h-20h) proposée ne couvre pas les déplacements « culturels » en soirée vers le bi-pôle LLN-Wavre.
Cependant, comme l'indique la Stratégie Régionale de la Mobilité, étendre l'amplitude n'est pas une priorité, le cadencement tout au long de la journée étant jugé plus important dans cette première étape. Néanmoins, si cela se justifie, l'amplitude pourra être étendue à l'avenir. Les expériences antérieures de desserte tardive de Louvain-la-Neuve ont été un échec vu l'hétérogénéité des horaires (en fin de séance de cinéma, théâtre, ...) et la faiblesse / dispersion des flux de retour vers les domiciles.
- Il est nécessaire de prévoir des aménagements d'infrastructures (bandes bus prioritaires, feux de signalisation, etc...) pour augmenter la vitesse commerciale des bus en évitant les embouteillages. Ces aménagements doivent être intégrés dès le début des projets d'amélioration de voirie. Un dialogue étroit entre l'OTW (responsable de l'itinéraire et de la localisation des arrêts) et la Direction des Routes SPW M&I (gestionnaire des voiries régionales) est indispensable au sujet de ces aménagements.
- En ce qui concerne la priorisation de la future ligne sur l'axe N4 (Gembloux – Walhain - LLN – Wavre), il est précisé que les feux intelligents donneront priorité aux bus. L'aménagement carrefour N4-N25 a pris du retard et ne devrait pas être opérationnel avant 2022.

- Il est confirmé que l'étude provinciale de mobilité a bien été un input du réseau Express cible proposé.
- La liaison entre Villers-la-Ville et Genappe/Braine-l'Alleud n'est pas reprise comme liaison Express, vu le flux principal de habitants de Villers-la-Ville vers Nivelles et la possibilité de rejoindre Braine-l'Alleud et Waterloo via une correspondance organisée avec l'offre ferroviaire en gare de Nivelles. Néanmoins, une liaison classique vers Genappe/Braine-l'Alleud est à l'étude dans le cadre du redéploiement de l'offre TEC en cours dans la zone « Gembloux ».

Avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les deux liaisons Express suivantes :

- ***Nivelles – Genappe – Villers-La-Ville – Sombreffe – Namur***
- ***Nivelles - Genappe - Court-Saint-Etienne – OLLN***

et prend acte de la suppression de la liaison Braine-l'Alleud – Waterloo – Lasne – La Hulpe – Wavre pour laquelle des alternatives sont à étudier.

L'Organe suggère, dans un second temps, d'étudier la pertinence d'élargir l'amplitude horaire aux soirées afin de couvrir les retours des activités culturelles depuis LLN-Wavre.

2.2. Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

L'OTW décrit en séance les modifications et création d'offre Express réalisées par l'OTW depuis l'OCBM d'automne 2019 ou planifiées pour une mise en service en 2020 :

1. Evolution de la ligne Express 4 Nivelles - LLN
 - Mise en œuvre le 3 février 2020
 - Ajout d'1 parcours complémentaire en période scolaire
 - Ajout de 8 parcours complémentaires en période de vacances
2. Evolution de la ligne Express WEL 05 Namur – Nivelles
 - Etude opérationnelle en cours en vue d'une évolution de l'offre au 01/10/2020
 - Intensification de l'offre en journée
 - Suppression du système de réservation et évolution vers la tarification Horizon +
3. Suppression de la ligne WEL 06 Braine-l'Alleud – Wavre (Nord)
 - Fréquentation très faible
 - Etude d'une alternative via le E3 Braine-l'Alleud – LLN et une extension LLN – Wavre (Nord)

Les principales remarques suivantes sont formulées en séance :

- Les itinéraires des lignes Express concernant principalement le réseau routier régional, le gestionnaire d'infrastructure (Direction des Routes du SPW M&I) attend des précisions des besoins de l'OTW concernant des aménagements à considérer dans leurs études pour la fluidité des lignes Express.
- La tarification qui sera d'application à partir du 01/10/2020 sur l'ensemble du réseau Express est la tarification « Horizon + » sans réservation.

Avis de l'Organe

L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW sur les liaisons Express et recommande un dialogue étroit le plus en amont possible entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure, notamment ceux destinés à améliorer la vitesse commerciale et la régularité des lignes.

3. Réseau TEC

3.1. Redéploiement de l'offre de la zone Gembloux : état d'avancement de l'établissement du réseau cible

Point pour information de l'Organe

Un premier atelier technique s'est déroulé en février. Le second atelier s'est déroulé le 20 mai.

L'objectif de ceux-ci est de partager le diagnostic mobilité de la zone et d'esquisser le réseau cible concerté pour la zone.

Les résultats seront présentés pour avis en OCBM à l'automne 2020 dans les deux bassins concernés (Brabant Wallon et Namur).

Au-delà du réseau en lui-même pour la zone concernée, il est aussi intéressant de pouvoir présenter la démarche à l'ensemble de l'OCBM d'un point de vue méthodologique, étant donné que d'autres zones seront aussi redéployées à l'avenir.

Aucune remarque n'a été formulée sur ce point.

3.2. Présentation et avis remis par l'AOT sur les modifications opérationnelles de l'offre réalisées par l'OTW depuis l'OCBM d'automne 2019

Point pour information de l'Organe

Améliorations proposées par l'OTW et mises en œuvre sur les lignes du Brabant Wallon :

- Augmentation du nombre de passages en heures creuses sur la ligne 6 « Mille – Grez-Doiceau – LLN » de 3 parcours en périodes scolaire et de 2 parcours en période de vacances scolaires.

- Augmentation de 5 à 6 parcours sur la ligne 20 « Ottignies – LLN – Wavre » entre LLN et Wavre (en semaine toute période confondue).

Aucune remarque n'a été formulée sur ce point.

4. Conclusion

La prochaine réunion de l'OCBM du Brabant wallon est fixée au 01/10/2020 (10h-12h)